

Quelques réflexions sur la mise en oeuvre conjointe de l'évaluation environnementale et socio-économique du cycle de vie pour des produits agricoles

Caroline Godard, Joachim Boissy

Agro-Transfert Ressources et Territoires (France)

1. Contexte et problématique

Les circuits courts de distribution des produits agricoles se développent. Afin de donner des clés de compréhension et d'amélioration de ces circuits aux acteurs locaux des filières, et en particulier aux producteurs, la Picardie a lancé une étude sur plusieurs produits agricoles frais locaux (pomme, pomme de terre, carotte et viande de porc). L'objectif de cette étude est de comparer plusieurs scénarios combinant des modes de production et de distribution différents. Dans l'optique de l'analyse de ces systèmes de production et de distribution, à la fois d'un point de vue environnemental et socio-économique, l'Analyse du Cycle de Vie environnementale (ACV) et l'Analyse socio-économique du cycle de vie (ACVS) ont été identifiées comme des méthodes pertinentes. Pour mettre en pratique l'ACVS, et fournir aux acteurs régionaux une aide à la décision factuelle et pertinente, l'évaluation sociale du cycle de vie des filières agricoles concernées a été choisie (Gillet et Loeillet, 2013). Cependant, la mise en oeuvre conjointe de ces deux approches, bien que faisant appel à certaines notions proches, soulève plusieurs questions d'ordre méthodologique. Le présent texte discute de la mise en oeuvre de l'unité fonctionnelle, du système étudié et de l'allocation pour ACV et ACVS en se basant sur l'expérience de l'évaluation de produits agricoles produits et vendus en circuits courts, en référence aux circuits longs, dans la région Picardie.

2. Texte principal

L'unité fonctionnelle (UF) correspond à la fonction assignée au système que l'on étudie, en ACV comme en ACVS. Cependant, son choix affecte les résultats de l'évaluation environnementale et socio-économique de manière différente. En effet, l'ACV s'attache à une grandeur physique, dans notre cas, deux UF expriment les résultats : 1 kilogramme de produit vendu dans son point de vente final (marché, ferme, AMAP ou supermarché), et la surface (en ha) utilisée pour produire ce kilogramme. Ces deux UF correspondent aux fonctions que l'on assigne implicitement

aux systèmes agricoles étudiés, ici : « produire un aliment qui est vendu dans divers circuits de distribution » et « entretenir l'espace ». Ainsi, une même analyse fournit conjointement ces deux points de vue différents sur le système étudié. Pour l'ACVS, qui étudie les moyens de production dédiés à un produit, agricole pour le cas présent, l'UF correspond à l'unité dans laquelle les résultats de l'évaluation sont exprimés. Cette UF se doit d'être cohérente avec celle de l'ACV pour l'évaluation conjointe des impacts environnementaux et socio-économiques d'un même système étudié. Ainsi, non seulement la grandeur physique de l'UF, mais aussi sa valeur sont à considérer dans la pratique de l'ACVS. Par exemple, un kg de pommes issu de deux hectares ne permettra pas les mêmes économies d'échelle qu'une production d'un kg de pommes provenant de plusieurs dizaines d'hectares. Le choix d'un système de production type, i.e. une exploitation agricole avec sa stratégie et sa taille économique propres est donc essentiel en parallèle de l'itinéraire technique type pour évaluer conjointement le même système avec l'ACV et l'ACVS. Les modalités de vente des produits agricoles frais pèsent dans les impacts environnementaux de l'ACV essentiellement via les distances et les modalités de transport de la marchandise (par exemple : optimisation du circuit de distribution, taux de remplissage du véhicule, adaptation du gabarit du véhicule à la quantité transportée, réfrigération du transport). Au-delà de ces caractéristiques, les prix de vente et les délais de paiement entre les différents maillons de la filière constituent les principaux points clés du circuit de distribution qui ont des conséquences directes sur les résultats de l'ACVS.

Les limites du système étudié doivent également être cohérentes entre les deux approches ACV et ACVS, mais les règles de coupures et les éléments considérés par l'une ou l'autre ne se basent pas sur les mêmes déterminants. En ACV, l'étude d'un produit se fait sur l'ensemble des éléments techniques nécessaires à sa production, et rejoint en cela la notion de filière de l'ACVS. Ainsi, pour évaluer les impacts environnementaux du porc nourri avec des aliments produits à la ferme, l'ACV considère et évalue les étapes de production des aliments à la ferme, et hors de celle-ci. De la même manière, l'ACVS cherche à modéliser l'amont des filières de production. Pour l'exemple du porc, il s'agit de distinguer les moyens dédiés strictement à la production de l'alimentation du porc. Une des difficultés de la mise en œuvre pratique de l'ACVS réside dans l'allocation spécifique des moyens de production amont, lorsque plusieurs produits (par exemple des porcs et des céréales) sont issus d'une même exploitation. Pratiquement, cette allocation peut se faire par les temps de travaux ou d'utilisation, spécifiques à la production du porc, de machines ou de bâtiments qui sont employés pour plusieurs activités de l'exploitation agricole. Pour ce qui est des intrants achetés hors de l'exploitation agricole, l'ACV modélise les flux environnementaux des filières de production correspondantes. Or, en ACVS, la modélisation de ces filières nécessite non seulement des données et ordres de grandeur techniques, mais aussi la compréhension des stratégies économiques des acteurs de l'amont agricole (producteurs d'aliments, d'animaux, fournisseurs), ainsi que les données socio-économiques correspondantes. Ainsi, si l'ACV peut se baser sur des données génériques pour modéliser l'amont des filières agricoles, l'ACVS ne peut s'affranchir de données primaires pour analyser puis évaluer leur fonctionnement. En pratique, la cohérence des limites du système étudié entre l'ACV et l'ACVS pour

évaluer un même système est donc peu aisée à maintenir. Dans l'exemple du porc en partie nourri avec des aliments de la ferme, le système étudié en ACVS n'a ainsi pas pu intégrer l'amont des filières de production des aliments.

L'évaluation d'un même système de production et de circuits de distribution agricole par l'ACV et l'ACVS n'est pas sensible aux mêmes déterminants. Lors de leur mise en œuvre, si certains points de vigilance sont communs, maintenir les deux analyses cohérentes se révèle un exercice peu aisé. Cependant, les deux approches conjointes permettent d'enrichir la compréhension du fonctionnement, l'analyse et l'évaluation des systèmes étudiés. Reste que la combinaison de ces deux méthodes permet, sur le terrain, d'apporter des éléments utiles à la prise de décision des acteurs des filières (producteurs, décideurs, conseillers). Cela leur permet soit d'orienter leur politique et les actions à mener, soit, par exemple, d'améliorer les systèmes qui ont été étudiés (en l'occurrence, la production et la distribution en Picardie), selon différents circuits, de produits agricoles non transformés.

Remerciements

Les auteurs remercient Charles Gillet pour son expertise sur la mise en œuvre de l'analyse sociale du cycle de vie et son aide dans cette étude, ainsi que l'ADEME pour le financement de l'étude.

Références

Gillet C., Loeillet D., 2013, Pratiques de l'évaluation sociale du cycle de vie d'une filière, pp. 119-139, in ACV sociales – effets socio-économiques des chaînes de valeurs, Macombe C. coord, CIRAD-FruiTrop Thema.